Avis

Category: Archives du site
29 octobre 2021
Qu'en est-il du Printemps arabe ?

Nous vous proposons de lire l'étude réalisée par Alain Chouet, ancien chef du service de renseignement de sécurité de la DGSE, et membre de l'Amicale, qui donne le recul nécessaire à une meilleure compréhension de ce qui se passe, au-delà des effets de mode et d'une certaine pusillanimité propre au Monde Occidental ?
Sur son blog, en 2003, Alain Chouet écrivait : « *Mon seul souhait est de contribuer modestement et sans complaisance à la compréhension mutuelle de deux mondes plus proches l'un de l'autre qu'ils ne le pensent et dont les rapports de violence réciproque plongent leurs racines dans l'ignorance, la peur et le mépris de l'autre*.
L'AASSDN est persuadée que le « renseignement » reste un des canaux privilégiés pour arriver à cette « compréhension ».
Biographie de Alain Chouet
Lors d'une table ronde qui s'est tenue au Sénat le 29 janvier 2010 sur le thème "Où en est Al-Qaida", Alain Chouet- démystifie le concept "Al-Qaida" et dresse un tableau sans concession des réponses inadaptées et autres instrumentalisations faites par les pays occidentaux, sans pour autant dédouaner les dangers de l'extrémisme islamiste. Voir l'intégrale de son discours: (20mn video)
Sur le même sujet:
voir l'interview d'Eric Denécé, directeur du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R):
"*Les révolutions arabes ne sont que des coups d'Etat militaires masqués* »

Sur la LIBYE:
voir le Compte-rendu de mission d'évaluation
auprès des belligérants libyens (fichier.pdf)
Organisée { l'initiative du Centre international de recherche et d'études sur le terrorisme et d'aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT1) et du Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R2), et avec le soutien du Forum pour la paix en Méditerranée, une délégation internationale d'experts s'est rendue { tour à Tripoli et en Tripolitaine (du 31 mars au 6 avril), puis à Benghazi et en Cyrénaïque (du 19 au 25 avril), afin d'évaluer la situation libyenne en toute indépendance et neutralité et de rencontrer les représentants des deux parties.